

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-040

Nombre de conseillers

19

L'an deux mille vingt trois,

en exercice

le dix-neuf du mois de juin,

le Conseil Municipal de la commune de SAINT- LAURENT- sur -SAÔNE

Présents 16 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie-salle du Conseil

Votants 18 Municipal, sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal: 15 juin 2023

Présents: M. DOUSSOT, Maire; MM. SAUVAGEON, MARTINEZ, BURTIN et Mesdames GAULTHIER, MELLAC, Adjoints; Mmes COTTIN, FLORE, GERTRUDES, PERCHE et MM. BARBOSA, BRESSION, CHAMBARD (arrivé à 19h05 - présent pour ce vote), CHAREYRE, MACQUET, PROST, Conseillers Municipaux.

Excusées: Madame Aline CAO-BROWN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Patricia GERTRUDES, Conseillère Municipale; Madame Florence CHEVAUCHET, Conseillère

Municipale, donne pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Adjoint. Absente: Madame Myriam CAÏCEDO, Conseillère Municipale.

OBJET:

REPAS RÉPUBLICAIN - RÉGIE DE RECETTES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la régie créée à l'occasion de l'organisation chaque année d'un repas républicain

Considérant le montant de participation fixé à 5 € par personne,

Reçu en Préfecture le

7 7 JUIN 2023 Certifié exécutoire **?** 7 JUIN 2023

Publié ou notifié le 2 7 JUIN 2023 Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE que la somme perçue au titre des participations au repas républicain organisé le 24 juin 2023 par la Mairie de Saint-Laurent-sur-Saône soit reversée au C.C.A.S de la

commune.



Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché le 26 juin 2023

Pour copie conforme, en mairie le 26 juin 2023



E-mail: mairie@saintlaurentsursaone.fr - Site: www.saintlaurentsursaone.fr